

L'an deux mille vingt-quatre, le premier juillet à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de COTE LANDES NATURE, dûment convoqué le 19 juin 2024, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de la Huchette à LEON sous la présidence de M. Philippe MOUHEL.

Identifiant : DEL2024YD020709

PRESENTS : Ph. MOUHEL-D.VEJUX- M.LAVIELLE- J.MORA-M.DUVIGNAC-M.RAFFIN-D.DUPRAT-M.LAGORCE-JC CAULE- Th.GALLEA-V.MORA-M.VERNIER- J.WATIER-C.GUILLET-G.DUCOUT-V.MORESMAU-A.GOMEZ-M.LAGOUEYTE-D.CLAVERY-C.LUCIANO- K.DASQUET-D.JARREAU-N.CAMOUGRAND
ABSENTS : C.SEYS-JL BARRERE -L.MERLIN- G.NAPIAS-I.LESBATS- JJ.LEBLOND- excusés
POUVOIRS : C.SEYS à Ph.MOUHEL-JL BARRERE à M.LAVIELLE - G.NAPIAS à J.WATIER - I.LESBATS à C.GUILLET
M. M.RAFFIN est élu secrétaire de séance.
Mme V.MORESMAU quitte la séance, pour convenance personnelle, à 19h07 et ne prend plus part au vote.
Membres en exercice : 29 Présents : 22 Pouvoirs : 4

OBJET: Eclairage public rural – ZAE de DARDAS II à ST JULIEN EN BORN

Considérant qu'il convient de revoir l'éclairage public de la ZAE de DARDAS I à ST JULIEN
Considérant l'étude du SYDEC et le mode de financement suivant :

1- ECLAIRAGE PUBLIC RURAL BULLES

(Etude du dossier-Dépose des lanternes type bulles-Fourniture, pose et raccordement de 9 lanternes 20 leds)

Montant estimatif TTC	9.651 €
TVA préfinancée par le SYDEC	1.510 €
Montant HT	8.140 €
Subventions apportées par :	
SYDEC	1.930 €
RESTE à CHARGE CC COTE LANDES NATURE	2.221 €

2- ECLAIRAGE PUBLIC RURAL

(Réalisation de GC fourniture et déroulage de câble éclairage 4x10mm²-Fourniture et pose de 9 mâts hauteur 4m- Dépose des supports béton EP)

Montant estimatif TTC	29.168 €
TVA préfinancée par le SYDEC	4.565 €
Montant HT	24.603 €
Subventions apportées par :	
SYDEC	13.532 €
RESTE à CHARGE CC COTE LANDES NATURE	11.571

3- REMISE AUX NORMES EP

(Fourniture et pose d'un tableau de commande équipé d'une horloge COMETA)

Montant estimatif TTC	1.564 €
TVA préfinancée par le SYDEC	245 €
Montant HT	1.319 €
Subventions apportées par :	
SYDEC	792 €
RESTE à CHARGE CC COTE LANDES NATURE	528 €

Sur proposition de Monsieur le Président :

Après délibérations, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

Art1: Approuve le programme de travaux 2024 au titre de l'ECLAIRAGE PUBLIC RURAL de la ZAE de DARDAS I sur la commune de ST JULIEN EN BORN

Art2: s'engage à rembourser, sur ses fonds propres, les participations au SYDEC suivantes :
2.221 € + 11.571 € + 528 € soit 13.820 €

Les crédits nécessaires à la prise en charge financière de ces participations sont inscrits à l'article 2041482 du budget de l'établissement.

Monsieur le Président est autorisé à signer toutes les pièces concernant la présente délibération.

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de PAU dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification.

Le (a) secrétaire de séance
M. Michel RAFFIN

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.

Le Président.
Philippe MOUHEL

